



DOSSIER

LA POLITIQUE SOCIALE DE LA COMMUNE

Le centre communal d'action sociale

Les seniors

Les logements aidés

Les secours d'urgence

Le cycle culturel seniors

Les obligations alimentaires

L'APA, les aides sociales

FINANCES

Budget communal

Travaux

Cap à l'Est

Sécurité

Recrutement d'un ASVP



Page

2

Jeunesse

5 et 16

Vie du village

6 et 16

Associations

9

Divers

11

Incivilité

12

Finances

15 et 22

Travaux

17

Dossier social

23

Tribune libre

24

Agenda - Déchèteries
Prochaine parution

Sommaire

RAM

Apprendre pas à pas...



Malgré une météo capricieuse ces derniers mois, enfants et assistantes maternelles ont bénéficié de quelques sorties très appréciées.

C'est dans le jardin de nos aînés, à la maison de retraite de Wolfisheim, que la chasse aux œufs s'est déroulée. Un œuf par-ci, une poule par-là, les paniers se sont vite remplis ! La visite s'est poursuivie plus au chaud auprès des résidents qui avaient eux aussi des chocolats à distribuer.

Par la suite, c'est à la basse-cour que l'équipe de bénévoles nous a accueilli... L'occasion de donner du grain aux animaux, de caresser une poule, un lapin, de voir le bébé mouton avec sa maman... Il est toujours plaisant de découvrir les réactions des enfants ; certains téméraires et d'autres plus craintifs mais tous émerveillés par cette vie de basse-cour.



Lors des temps d'animation du mardi et jeudi matin au local du RAM, les assistantes maternelles ont pu proposer aux enfants divers jeux et activités. Les enfants partagent des moments conviviaux et apprennent à vivre "ensemble".

C'est aussi avec plaisir que certains ont confectionné un petit cadeau pour les mamans et les papas. Heureux de pouvoir offrir une de leur création faite avec "Amour", mais aussi d'avoir un secret avec "tatie".



Fin juin, c'est au fort Kléber que tous se sont donnés rendez-vous, pour goûter, écouter la musique du WolfiJazz et marquer le rythme !

Prochaine rencontre le 6 juillet 2016 pour la fête de fin d'année des STUPSI, à la maison de retraite ! Et une sortie pique-nique de fin d'année pour se souhaiter de bonnes vacances et dire au revoir aux futurs écoliers.

Fermeture du RAM
du 1^{er} au 27 août 2016.

Relais Assistants Maternels de Wolfisheim
Nathalie RECEVEUR

Tel : 03 88 78 97 99 – 06 77 50 86 04
Courriel : ram@wolfisheim.fr

Les horaires du relais : Les mercredis en mairie.
Permanence téléphonique et messagerie : les mercredis de 13h30 à 17h30. Rendez-vous les mercredis de 15h30 à 18h30. Ateliers : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 selon programme mensuel.

WOLFiinfo

N°49 - Juillet 2016

Directeur de la publication :

Éric Amiet

Responsable de la publication :

Michel Wartel

Comité de rédaction :

E. Ginter, L. Lutz, L. Meyer, M. Rossignol,

S. Arnaz-Jacob, D. Weber.

Mise en page : Cré Home

Crédits photos : Wolfisheim

(sauf mentions) - Cré Home

Impression : Valblor - Illkirch

Labellisé IMPRIM'VERT sur papier 100% recyclé.

Tirage : 2200 exemplaires

Distribution : Impact Media Pub

Contact : m.wartel@wolfisheim.fr



wolfisheim.fr

Mairie de Wolfisheim

19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim

Tél. 03 88 78 14 19 - Fax : 03 88 77 02 75

Site web : <http://www.wolfisheim.fr/>

courriel : mairie@wolfisheim.fr

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et 14h à 18h

(mercredi jusqu'à 19h) fermé le samedi.
(Horaire d'été p.9)



STUPSI

De découvertes en découvertes...



Pour Pâques nous, les enfants des "Stupsi", avons confectionné des lapins. Le jeudi 31 mars, nous sommes partis à la chasse aux œufs à la maison de retraite goûtant ça et là nos petites trouvailles. Nous avons partagé ensemble une collation. Les plus grands ont rendu une petite visite dans la chambre de quelques résidents qui leur ont offert du chocolat.

Une autre matinée, nous avons rejoint, à pieds pour certains, en poussette pour d'autres, les enfants du Relais Assistants Maternels dans l'enclos de la basse-cour accompagnés des bénévoles Corinne, Dominique et Doris. Nous avons scindé le groupe en deux pour nous rapprocher au plus près des poules, canards, dindons, paons ou des lapins, cochons et autres moutons, chèvres... leurs donner du grain et des carottes, les caresser.

Nous avons également confectionné en véritables artistes de jolis petits cadeaux. Quelle motivation de tremper ses doigts ou son coton-tige dans la gouache brillante, de faire des empreintes de mains et des collages de petits bouts de papier sur une jolie forme cœur, sachant que c'est pour maman ou papa !

Les mardis 5 et 7 juin les futurs enfants scolarisés à l'école Maxime Alexandre ont passé une petite

matinée avec les élèves bilingues de Françoise ou avec ceux, monolingues, d'Agnès pour faciliter leur rentrée prochaine.

Le 23 juin, en matinée nous avons fait notre sortie annuelle au festival **Wolfi Jazz**.

Le mercredi 6 juillet nous assisterons à un spectacle interactif de chansons des années 20 à 60 avec les pensionnaires de la maison de retraite. À cette occasion nous partagerons le goûter avec nos familles et amis.

Dates de fermeture estivale :

Du vendredi 29 juillet

au mardi 23 août 2016.

Pour tout renseignement

contactez-nous au 03 88 76 97 05.

Halte-garderie "Les Stupsi" - stupsi@wolfisheim.fr
17 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim - 03 88 76 97 05

Lundi : 8h-12h50
Mardi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20
Mercredi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20
Jeudi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20
Vendredi : 7h45-12h20



À BIENTÔT AUX "STUPSI"!

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE *Cross de l'école*

Le cross de l'école Germain Muller reste une action citoyenne organisée de concert entre l'équipe enseignante et la mairie depuis 2003.

Cette année, l'action a été réalisée au profit de l'association "la petite maison".

Monsieur Jean-Luc Wohlgemuth, bénévole, a rencontré l'ensemble des élèves de l'école élémentaire afin de leur expliquer les actions de l'association, et ce que leur participation pourrait apporter aux enfants malades de l'hôpital de Haute-pierre.

Ils ont pu alors se rendre compte que leur effort sportif de l'après-midi servira, non seulement à la recherche mais aussi à l'amélioration de la qualité de vie dans le service de pédiatrie.

La commune a versé, pour chaque enfant participant à la course, 1€ à l'association.

La remise d'un chèque de 251€ a eu lieu sous les applaudissements des enfants.



Faites du sport !

Le samedi 3 septembre dans l'après-midi

Parents accompagnez vos enfants à cette journée sportive...

Ils pourront découvrir les différents sports proposés, essayer une ou plusieurs disciplines et le cas échéant s'y inscrire.

Le rendez-vous des associations sportives

Au CSC de Wolfisheim

Entrée libre



RENDEZ-VOUS

Commémoration du 8 mai 2016

Un grand beau temps, un long week end et moins de participants aux cérémonies du 8 mai cette année. Marlise Jung, première adjointe, a présidé la commémoration. Après la revue des élus et des représentants, elle lit le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire dont voici un extrait :

“La Seconde Guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu’alors inconnu dans l’histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l’arrière a été abolie. Il faut se souvenir, aujourd’hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu’à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés. Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations.”



À vivre dans les lieux qui les incarnent, tels que... le camp de Natzweiler-Struthof... Il ne faut pas cesser de visiter et d’arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l’Europe libre et en paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants”.

Après le dépôt des gerbes par Marlise Jung et l’A.S.O.R. de Schiltigheim, trois bouquets (bleu, blanc et rouge) ont été déposés par les élèves de l’école élémentaire de Wolfisheim accompagnés de Dominique Klein, leur directeur.

À l’issue, tous les participants ont partagé le verre de l’amitié à la mairie.

MICHEL ZEHNACKER - NOTRE GARDE CHAMPÊTRE

EST DÉCORÉ CHEVALIER DANS L’*Ordre du Mérite Agricole* le 11 mai

Éric Amiet, maire de Wolfisheim et Vice-Président de l’Eurométropole de Strasbourg (EMS), a remis la médaille à son ami de longue date, Michel Zehnacker pour **“récompenser 40 ans de service public dans l’environnement et l’agriculture, dont 25 comme garde-champêtre à Wolfisheim”**. Michel Zehnacker incarne le véritable chasseur qui, comme il le dit si bien **“n’est pas là que pour prélever mais aussi pour réguler et sauvegarder la faune, protéger l’environnement par le maintien des zones en état naturel ou de les rendre à la nature, veiller au respect des règles en s’efforçant d’avoir plus un rôle de prévention que de répression”**. Pour finir, il souligne l’importance du travail en équipe, il remercie tous ceux qui l’entourent et le soutiennent au quotidien et bien sûr sa famille car, dit-il **“mes passions et ma vie professionnelle ont souvent pris le pas sur la vie familiale”**. Le verre de l’amitié a permis à chacun de se rapprocher de l’heureux médaillé pour le féliciter dans l’intimité.



Michel Zehnacker



BCFK

Une grande première à la basse-cour



L'accueil de pensionnaires du foyer de résidence du Bartischgut.

Avec le printemps la basse-cour s'éveille et s'agrandit.

Deux gentilles chèvres et une douce brebis corse sont venues rejoindre leurs congénères, sept canetons s'ébrouent déjà dans la mare et trois paonneaux ont vu le jour (on ne sait trop où). Nous savions que la paonne était en période de ponte mais impossible de trouver les œufs... Un beau matin maman arrive toute fière suivie de ses trois petits !

Puis Caramel, le lapin bélier est arrivé suivi de Stewart le cochon d'Inde. Quant au petit mouton d'Ouessant né à Pâques, il répond au joli nom d'Oréo. Le bélier d'Ouessant un peu caractériel a été placé dans un environnement plus paisible.

Une vingtaine de bénévoles se relaie sans cesse auprès des animaux et assure les différentes manifestations auxquelles l'association participe : les activités organisées par la commune mais aussi l'ouverture de la basse-cour : aux Stupsi, aux classes qui le souhaitent, l'accueil des pensionnaires de la résidence du Bartischgut dont certains sont malvoyants et ceux de la maison de retraite de Wolfisheim qui, après la visite, ont pique-niqué sur place. Constaté que nos animaux procurent un tel plaisir à ces personnes fut un moment fort et émouvant.

La fréquentation a doublé par rapport à l'an dernier, la générosité des visiteurs aussi, car la cagnotte a triplé. Merci aux généreux donateurs. Lors de l'assemblée générale, Bruno Knaub a passé le flambeau de la présidence à Mathieu Keil.

La commission communale consultative Sports, Vie Associative, Loisirs et Fêtes s'est rendue sur place afin découvrir les lieux pour certains et se rendre compte des nouveaux aménagements (grillages, etc.).

Appel à bénévoles : Ceux qui aiment les animaux et disposent d'un peu de temps sont les bienvenus au sein de l'association. Il s'agit d'environ 2h de nettoyage et de nourrissage le jour indiqué avec, au début, un accompagnement. La présence des enfants n'est pas un problème, au contraire.



La Basse-Cour du fort Kléber (BCFK)

Mathieu KEIL

14 rue de l'Usine - 67380 LINGOLSHEIM

06 76 23 99 20

mathieu.keil@outlook.fr

<http://bassecourdufortkleber.over-blog.fr>



L'ÉCOLE DE BASKET

Cette année encore, l'École de Basket a pu compter sur les jeunes talents qui ont formé les équipes de Babies et de Mini-poussin(e)s. Au travers du coaching de Gilles et Julie, ils ont pu découvrir le basket et s'épanouir dans ce sport tout au long de l'année. Le dernier trimestre a été riche en tournois, à domicile comme à l'extérieur, où nous avons pu voir les progrès de nos enfants avec à la clef quelques belles victoires... La relève de la SIG est assurée ? Cette année la Fête du Mini-Basket, où plus de 200 équipes sont engagées chaque année, s'est déroulée le dimanche 5 juin, Halls 20 et 21 au Wacken à Strasbourg.

La Montée pour 2 de nos équipes Seniors !



Premier titre pour le BC Wolfisheim !

Après une très belle saison 2015/2016, l'équipe des Seniors Féminines de Wolfisheim évoluera en Honneur départementale la saison prochaine. Invaincues cette saison, nos seniors féminines ont décroché le titre de Championnes du Bas-Rhin le week-end du 28 et 29 mai à Hattmatt, puis celui de championne d'Alsace ; couronnant ainsi une saison riche de rencontres et de plaisir à jouer. Soulignons l'investissement remarquable du coach et de la présidente du club, ainsi que le soutien fidèle des supporters de la première heure qui rendent la victoire encore plus belle.

Supporters, habitants de Wolfisheim, amis du basket, nous vous donnons donc RDV dès le 24 septembre pour une nouvelle saison encore plus formidable !

Les Seniors Masculins 2, après une première belle saison en Championnat Départemental 2, évolueront en Départemental 1, la saison prochaine.



Nos championnes d'Alsace !

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS MARDI 6 SEPTEMBRE

- Babies** (année naissance 2011-2010) **Mini-Poussin(e)s** (année naissance 2009-2008)
MARDI 16H45 A 17H45
- Poussines - Poussins** (année naissance 2007-2006)
MARDI ET JEUDI 17H45 A 19H15
- Benjamines** (année naissance 2005-2004)
MERCREDI ET VENDREDI DE 18H30 A 20H
- Seniors Féminines** (année naissance 2000 et avant)
MARDI et JEUDI 19H15 à 20H45
- Seniors Masculins** (année naissance 2000 et avant)
MARDI 20H45 à 22H15
- Loisirs**
JEUDI 20H45 à 22H15



Renseignements :
Gilles Govelet
06 07 97 42 34



ASSOCIATION VIETCACAO

Repas - Concert au profit de l'association "Vietnam Les Enfants de la Dioxine"

VIETCACAO et VIETNAM Les Enfants de la Dioxine ont le plaisir de vous convier à un "Voyage de Rêve et de Passions" à travers le temps et l'espace.



**LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016
DE 18H30 À 22H**

Salle Polyvalente de Wolfisheim, rue du Moulin.

Artiste invité du Vietnam : **THANH TUNG** : monocorde.
Avec la participation des étudiants Vietnamiens de Strasbourg.

Au programme :

- Buffet vietnamien à 18h30.
- Concert à partir de 20h.

Nguyễn Thanh Tùng : Activités artistiques

Le musicien Nguyễn Thanh Tùng est né le 20 octobre 1979 à Hanoï. Dès sa naissance, son oeil gauche est insensible à la lumière. Mais pour son oeil droit, il restait encore un peu de vision. À 12 ans, ce peu de vision diminue progressivement et après un certain temps ses yeux ne voient plus rien.

Diplômé de l'Institut National de Musique du VietNam, dans la spécialité "Monocorde" et "Création de partitions", le musicien Nguyễn Thanh Tùng a été invité à plusieurs représentations pour des événements caritatifs, solidaires ou d'échange culturel au VietNam, ou dans les pays comme la France, la Belgique, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Japon.

Il a voulu présenter au public le monocorde, instrument musical spécifiquement vietnamien, et aussi chercher la compréhension et l'appui de l'auditoire pour les victimes de l'agent orange au VietNam.

Il a effectué de très nombreuses représentations prestigieuses. Il est l'auteur de plusieurs partitions pour instruments, des partitions à jouer en solo ou en orchestre (Moon river...).

Pour lui, apprendre n'est jamais suffisant. Il veut avoir plus de connaissances et faire plus de choses utiles pour la communauté. Il souhaite que des mots comme infirmité, invalide ne soient plus utilisés, mais que l'on parle plutôt de partage, de communion, de sentiments fraternels et chaleureux entre nous.

Participation :

- 22 euros (adulte)
- 15 euros (étudiant, enfant de plus de 12 ans)
- 10 euros (enfant de plus de 6 ans)

Réservation :

- M. André Stengel,
8 rue de la Westermatt,
67202 Wolfisheim,
tél : 03 88 77 88 52,
courriel : astengel@evc.net
- M^{me} Loan Vo, 42A rue du Canal,
67460 Souffelweyersheim,
tél : 06 78 78 14 89
courriel : voloane@gmail.com

LA COW

Sorties dominicales des COWistes



Que ce soit sous un soleil radieux, ou bien un peu de grisaille les Cowistes se retrouvent régulièrement le dimanche matin à 9h15 devant l'Espace Multisports du Muhlbach à Oberschaeffolsheim pour partager leur passion de la course à pied. Des itinéraires variés sont proposés à chaque rencontre.

Dimanche 6 décembre, après un parcours de 8 km ou 12 km, manees et vin chaud attendaient les coureurs. Cette sortie Saint Nicolas clôturait agréablement l'année 2015.

Pour partager ces moments de convivialité, n'hésitez pas à rejoindre le groupe des COWistes.

Les dates à venir sont indiquées sur la page facebook : <https://www.facebook.com/LaCourseOW>

ou bien contactez Tharcice Marmillod (Président de l'association) au 06 08 56 37 68 ou par courriel Tharcice.Marmillod@wienerberger.com



**DIMANCHE
11 SEPTEMBRE
AURA LIEU LA
4^e ÉDITION DE LA COW.**



ÉLECTIONS

Présidentielles, législatives, sénatoriales

Les dates du scrutin présidentiel et des élections législatives et sénatoriales ont été annoncées au conseil des ministres.

On connaît la date à laquelle les Français seront amenés à voter pour élire **le prochain président de la République**. La date du premier tour du scrutin est le **dimanche 23 avril** celle du second tour, le **7 mai 2017**.

Un mois plus tard, les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes pour élire **les députés**. Les élections législatives se tiendront les **dimanches 11 et 18 juin**.

Enfin, un troisième scrutin aura lieu en 2017: **les sénatoriales** auxquelles ne sont appelés à voter que les grands électeurs (maires, conseillers municipaux...). Ce scrutin se tiendra le **dimanche 24 septembre 2017**.

ATTENTION

Horaires d'été de la mairie

DU 11/07 AU 31/08 :

FERMETURE À 18h LE MERCREDI

ET 17h LE VENDREDI

FORT KLÉBER

Il s'y passe toujours quelque chose...

Hormis les festivals de Jazz, courses du COW, spectacles équestres, Basse-cour, ateliers d'artistes et mémoire historique, terrain de jeux des enfants, parcours sportifs, ateliers municipaux, lieux de stockage, le fort continue de vivre tout au long de l'année.

Il sert de lieu d'exercice pour la **Croix Rouge** mais aussi pour **les équipes de pompiers** dans le cadre de la formation spécialisée sauvetage déblaiement en cas d'effondrement, de tremblement de terre, d'attentat, avec souvent beaucoup de victimes dans les décombres. La section de 10 hommes s'occupe de la recherche des victimes, de la sécurisation des lieux et des victimes jusqu'à la prise en charge par les autres spécialistes, de la création d'un accès pour le cheminement des autres secours et l'évacuation des victimes. Cette formation vient en complément de la formation des groupes de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, qui prépare ces professionnels de l'escalade, appelés sur de nombreux théâtres d'opérations grandes structures : les stades, les chantiers, les toits des immeubles.

Surveillé et entretenu par Sylvie Mary qui pratique aussi le **débroussaillage** avant tonte, il est reconnu comme un **lieu de ballade** et sert de **décor dans certaines grandes occasions** : mariages, tournages de vidéo familiale ou professionnelle dans un endroit calme et historique.

Appel à bénévoles

Compte tenu de ces prochains rendez-vous électoraux pensez, dès à présent :

- À vous inscrire sur la liste électorale (si ce n'est déjà fait) ;
- À réserver votre créneau si vous souhaitez être assesseur et participer à la tenue du bureau de vote (inscription en mairie).



NOUVEAUTÉ *Timbre fiscal*

Achat sécurisé de timbre fiscal électronique 24h/24 et 7j/7. <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/visiteguidee.jsp>

Le site timbres.impots.gouv.fr est un site de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) qui vous permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique pour l'obtention de votre passeport.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Depuis le 2 mars 2015, le service est disponible pour la délivrance des timbres fiscaux destinés aux passeports.

À compter 2016, vous pourrez également vous procurer sur timbres.impots.gouv.fr, des timbres fiscaux, pour vos autres formalités (carte nationale d'identité, permis bateau...).

QU'EST-CE QU'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

Le timbre électronique peut se présenter sous 2 formes :

- un numéro à 16 chiffres
- un flashcode

Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un flashcode qui peut également être scanné directement depuis un téléphone, une tablette par le service chargé de recevoir votre demande
- un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier.

Il est valable pendant 6 mois à compter de sa date d'achat et remboursable pendant un an à compter de cette date.

Il est affecté à un usage particulier pour un montant défini.



COMMENT ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS ?

- 1 Je me rends sur le site timbres.impots.gouv.fr
- 2 Je choisis le type de passeport
- 3 Je choisis le mode de réception (courriel ou SMS)
- 4 Je paye directement en ligne avec ma carte bancaire en mode totalement sécurisé via le 3D-secure

C'est fait ! La transaction est enregistrée. Les références de la transaction et le numéro du timbre acheté sont envoyées immédiatement par courriel ou SMS (selon le choix effectué). Par sécurité, il est possible de le télécharger au format pdf.

COMMENT ME FAIRE REMBOURSER MON TIMBRE ÉLECTRONIQUE PASSEPORT ?

Il est possible de se faire rembourser un timbre électronique non utilisé dans l'année de son achat, à partir de la page d'accueil du site timbres.impots.gouv.fr.

Le timbre doit avoir été acheté depuis plus de 3 jours.

Le remboursement sera automatiquement sur la carte bancaire ayant été utilisée lors de l'achat.

J'AI PERDU MON TIMBRE ÉLECTRONIQUE. QUE FAIRE ?

Il est possible d'en demander la réédition. Pour cela, il suffit de se rendre sur la foire aux questions (FAQ) du site timbres.impots.gouv.fr pour trouver l'ensemble des renseignements nécessaires et de remplir le formulaire en ligne.

COMMENT UTILISER LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR OBTENIR LE PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR LES MAIRIES AGRÉÉES ?

- 1 Achat du timbre par carte bancaire sur le site timbres.impots.gouv.fr
- 2 Réception du timbre électronique par mail ou SMS sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode
- 3 Dépôt du dossier en mairie* : formulaire Cerfa, photos, justificatif de domicile, carte d'identité et références du timbre
- 4 L'agent vérifie les pièces du dossier et les références du timbre :
 - par lecture du flashcode scanné directement depuis le smartphone, la tablette ou le document pdf imprimé
 - par saisie de l'identifiant à 16 chiffres
- 5 Le dossier est transmis à la préfecture sous forme dématérialisée. Une fois le passeport disponible à la mairie, vous êtes prévenu par SMS que vous pouvez venir le récupérer.

* ou en préfecture à Paris

NOUVEAUTÉ *La pharmacie*

La pharmacie de Wolfisheim a été reprise depuis le début d'année par un nouveau Pharmacien titulaire : le Dr. Enzo ITALIANO.

Afin de mieux répondre aux attentes de nos clients nous avons modifié les horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h & 14h à 19h
- Le samedi : 8h30 à 12h & 14h à 17h

Le pharmacien et toute son équipe ont à cœur de vous accueillir et de vous conseiller afin de vous apporter le maximum de satisfaction et de services.

Pour cela, l'officine vous propose un large choix de produits de pharmacie, d'orthopédie et de parapharmacie (complément alimentaire, homéopathie, dermatologie, cosmétique, aromathérapie, phytothérapie, vétérinaire...).



Vous y trouverez de même une offre complète de matériel médical disponible rapidement avec livraison et installation à domicile.

Pour tous renseignements, un numéro unique : 03 88 78 01 04

PHARMACIE DE WOLFISHEIM
Enzo ITALIANO

54, rue du Général Leclerc
67202 WOLFISHEIM
Tél. 03 88 78 01 04 - Fax 03 88 78 72 18

Le budget de la commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il retrace la situation réelle des finances de la collectivité de l'année écoulée. Il doit être en adéquation avec le compte de gestion établi par le comptable public.

RÉSULTATS

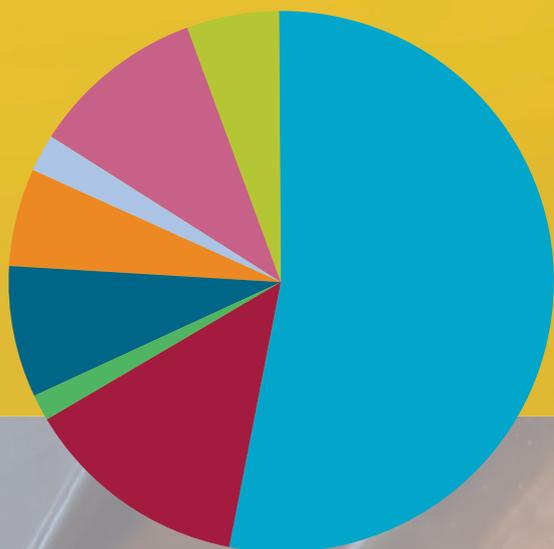
recettes globales	5 539 156,99 €
dépenses globales	5 099 463,91 €
Excédent total	+ 439 693,08€

RÉPARTITION : RECETTES RÉELLES 2015

C'est-à-dire les recettes globales - excédent de fonctionnement capitalisé, refinancement de la dette et les amortissements (en euros).

Impôts et taxes (locaux, fonciers) :	2 010 818,84
Dotations et participations :	502 055,88
TVA TLE, compensation :	57 377,90
Subventions d'investissements :	0,00
Produits du service des domaines :	298 041,34
Locations d'immeubles et autres produits :	221 365,55
Remboursements rémunération (assurances, prêt) :	85 318,38
Prêts bancaires :	204 839,96
Total recettes réelles	<u>3 379 817,85</u>
Report de l'exercice précédent :	+389 422,46
	<u>3 769 240,31</u>

Bilan 2015 - Recettes : 3 769 240 €



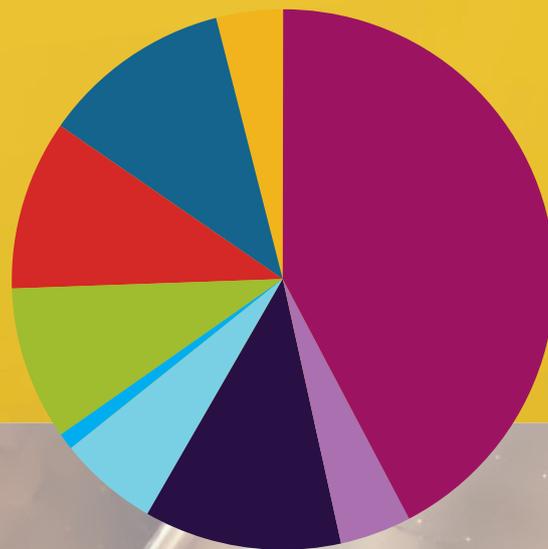
Impôts et taxes (locaux, fonciers) :	53,35%
Dotations et participations :	13,32%
Report de l'exercice précédent :	10,33%
Produits du service des domaines :	7,91%
Locations d'immeubles et autres produits :	5,87%
Prêts bancaires :	5,43%
Remboursements rémunération (assurances, prêt) :	2,26%
TVA TLE, compensation :	1,52%

RÉPARTITION : DÉPENSES RÉELLES 2015

C'est-à-dire les dépenses globales – déficit d'investissement reporté, le refinancement de la dette et les amortissements (en euros).

Remboursement de la dette :	226 290,31
Intérêts et charges financières :	37 800,67
Investissements et travaux :	343 915,69
Fournitures et équipements :	387 061,32
Frais d'entretien et services extérieurs :	426 202,26
Impôts, compensations fiscales :	149 176,58
Frais de personnel :	1 600 068,32
Autres charges de gestion :	159 032,08
Total dépenses réelles :	<u>3 329 547,23</u>
Report sur 2016 :	439 693,08
	<u>3 769 240,31</u>

Bilan 2015 - Dépenses : 3 769 240 €



Frais de personnel :	42,45%
Report sur 2016 :	11,67%
Frais d'entretien et services extérieurs :	11,31%
Fournitures et équipements :	10,27%
Investissements et travaux :	9,12%
Remboursement de la dette :	6,00%
Autres charges de gestion :	4,22%
Impôts, compensations fiscales :	3,96%
Intérêts et charges financières :	1,00%

BUGDET 2016 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MAINTENIR l'investissement "courant".

MAITRISE ET DIMINUER l'encours de la dette.

MAINTENIR la VALORISATION du cadre de vie.

Les baisses à moyen terme des dotations et de certaines ressources de la collectivité ont conduit à maintenir une vision budgétaire contrainte et rigoureuse.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 547 123,08 €	3 107 430,00 €
Report 002		439 693,08 €
Total Section de Fonctionnement	3 547 123,08 €	3 547 123,08 €
Investissement	501 345,88 €	735 533,95 €
Report 001	234 188,07 €	
Total Section d'Investissement	735 533,95 €	735 533,95 €
Total général	4 282 657,03 €	4 282 657,03 €

LES RECETTES

En Fonctionnement = 3 547 123,08 €

Comprend essentiellement le produit de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières...) les dotations (DGF...) les produits des domaines (loyer...) ainsi que le report de l'exercice 2015.

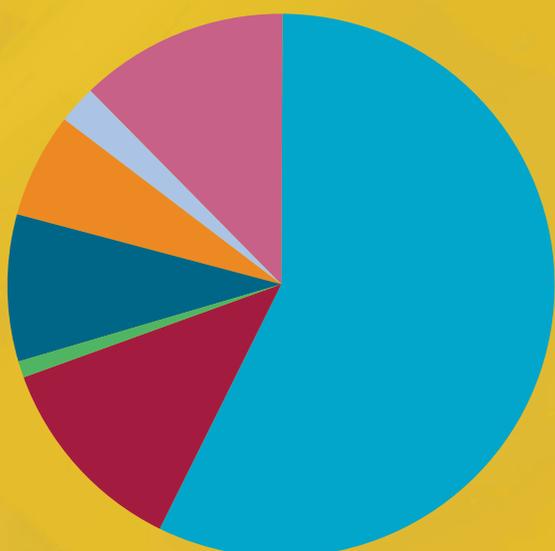
En Investissement = 735 533,95 €

Il s'agit essentiellement de dotations (FCTVA...) ainsi que les opérations d'ordre (excédents de fonctionnement, amortissement, virement entre sections).

Répartition hors opérations d'ordre

Budget prévisionnel 2016

Recettes : 3 547 123 €



- Impôts et taxes (locaux, fonciers) : 57,35%
- Report de l'exercice précédent : 12,29%
- Dotations et participations : 12,17%
- Produits du service des domaines : 8,81%
- Locations d'immeubles et autres produits : 6,30%
- Remboursements rénumération (assurances, prêt) : 2,24%
- TVA TLE, compensation : 0,84%

LES DÉPENSES

Fonctionnement = 3 547 123,08 €

Concerne essentiellement les charges dites à caractère général (frais d'entretien, fournitures, fluides, frais de fonctionnement divers...), les frais de personnels et frais assimilés, les charges financières et des opérations d'ordre.

Investissement = 735 533,95 €

Ce sont les immobilisations corporelles : entretien des bâtiments, éclairage, illuminations, travaux...
Poursuite du programme pluriannuel de revalorisation de la rue du Général Leclerc :
- travaux 2^e tranche sous couvert de l'EMS et mise en place de l'éclairage public ;
- étude 3^e tranche.

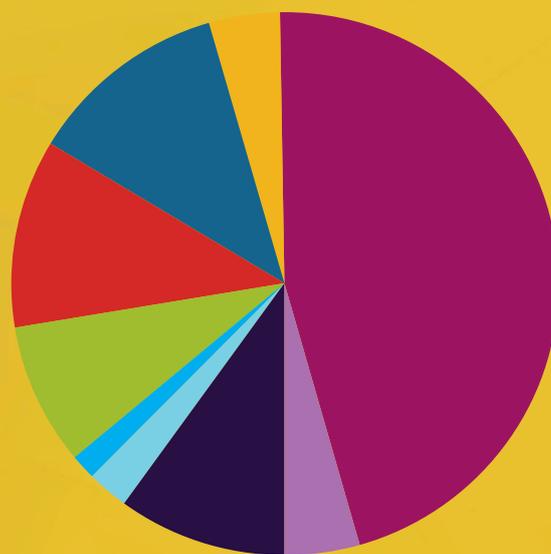
Étude et travaux pour l'aménagement d'un parking paysager.
Travaux liés à l'agenda accessibilité.

Des réserves avec les immobilisations en cours.
Les charges liées aux emprunts et dettes assimilés.
Et le déficit d'investissement reporté.

Répartition hors opérations d'ordre

Budget prévisionnel 2016

Dépenses : 3 547 123 €



- Frais de personnel : 46,04%
- Frais d'entretien et services extérieurs : 11,86%
- Fournitures et équipements : 11,31%
- Dépenses imprévues + Réserves : 9,79%
- Investissements et travaux : 8,42%
- Autres charges de gestion : 4,52%
- Impôts, compensations fiscales : 4,04%
- Remboursement de la dette : 2,49%
- Intérêts et charges financières : 1,54%

EMPRUNTS - ÉTAT DE LA DETTE POUR 2016

Prêts en cours en 2016 :

- Un regroupement de 5 prêts au 31/12/2015, à taux fixe, suite à un réaménagement de nos emprunts
- Un prêt pour investissement 2015 – achat d'un terrain (placette rue du moulin/Chapelle)
- Divers prêts à taux fixe et 2 à taux 0% liés à la construction maison de retraite

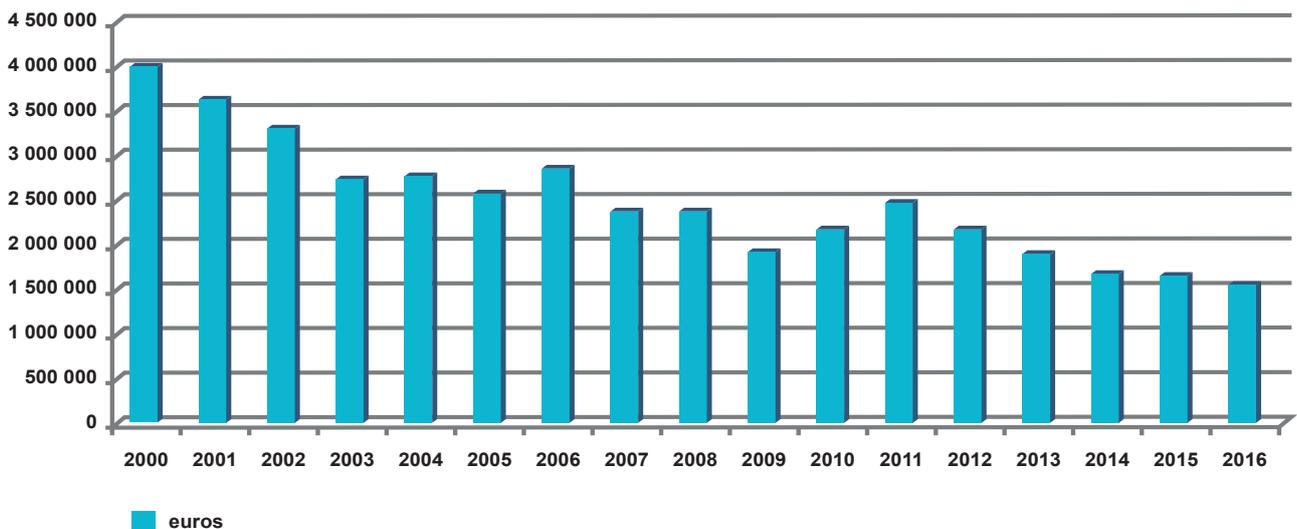
Encours au 1^{er} janvier 2016 :

1 674 904,54 € **soit 412 € par habitant**

Encours prévu au 31 décembre 2016 :

1 585 887,22 € **soit 390 € par habitant**

Montant de la dette en capital dû au 31/12



**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**

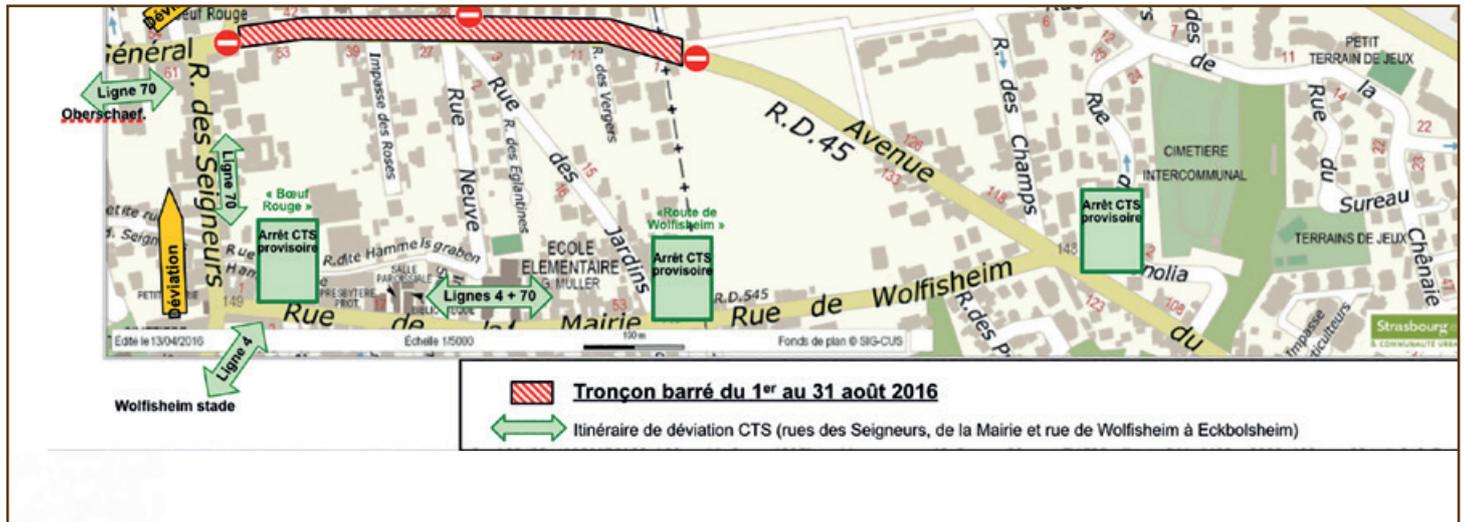


www.defense.gouv.fr/jdc



RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

De la rue d'Oberhausbergen à la limite Est de la commune



Selon arrêté municipal du 31 mai 2016.

1) Depuis le lundi 13 juin 2016 et jusqu'à la fin des travaux, la rue du Général Leclerc - tronçon compris entre la rue d'Oberhausbergen et la limite Est de la commune – sera soumise aux prescriptions définies ci-dessous, en fonction du phasage et de l'avancement du chantier :

Phase I : (travaux trottoir, piste cyclable côté Nord) :

- Rétrécissement de la chaussée : les véhicules circuleront dans les 2 sens de circulation sur la partie restante de la chaussée ;
- Le stationnement sera interdit et qualifié gênant : des 2 côtés de la chaussée (art. R 417-10 du Code de la Route) ;
- La vitesse maximale autorisée sera limitée à 30 km/h ;
- Les piétons seront déviés vers le trottoir du côté opposé ;
- Les arrêts de bus seront déplacés provisoirement en fonction de l'avancement du chantier.

Phase II : (travaux trottoir côté Sud) :

- La circulation se fera en alternat par demi-chaussée régulée par feux tricolores et par piquets K10 pour les heures de pointe ;
- Le stationnement sera interdit et qualifié gênant : des 2 côtés de la chaussée (art. R 417-10 du Code de la Route) ;
- La vitesse maximale autorisée sera limitée à 30 km/h ;
- Les piétons seront déviés vers le trottoir du côté opposé ;
- Les arrêts de bus seront déplacés provisoirement en fonction de l'avancement du chantier.

Phase III : (traitement de la chaussée) :

À compter du lundi 1^{er} août et jusqu'au mercredi 31 août 2016.

- Toute circulation sera interdite, sauf :
 - pour les riverains de la rue du Général Leclerc, la rue St Pierre, la rue du Printemps, l'impasse des Roses, la rue Neuve, la rue des Églantines, la rue des Vergers, en dehors des heures de chantier,
 - pour les véhicules des services de secours,
 - pour le service de collecte des ordures ménagères.
- Le stationnement sera interdit et qualifié gênant : (art. R.417-10 du Code de la Route) dans l'emprise du chantier des 2 côtés de la chaussée ;
- La vitesse maximale autorisée sera limitée à 30 km/h : pour les véhicules dont la circulation sera autorisée ;

- Les piétons seront déviés en toute sécurité en périphérie de la zone de travail dans un cheminement dûment balisé et protégé ou vers le trottoir du côté opposé ;
- Le débouché de la rue Hans Haug Balthasar sur la rue du Général Leclerc sera interdit.

2) Transports en commun : itinéraire de déviation

La déviation pour les transports en commun (ligne 70 et ligne 4 de la CTS) se fera dans les deux sens par la rue des Seigneurs, la rue de la Mairie, la rue de Wolfisheim et l'Avenue du Général de Gaulle situées sur le territoire de la Ville d'Eckbolsheim. Les arrêts de bus seront déplacés en dehors de la zone en travaux.

3) Rue de la Mairie :

- Le stationnement sera interdit et qualifié gênant (art. R.417-10 du Code de la Route) des 2 côtés de la chaussée. Le stationnement reste autorisé dans les niches situées hors emprises de la chaussée.
- En dérogation à l'arrêté municipal réglementant la circulation des poids lourds, les bus de la CTS sont autorisés à circuler rue de la mairie ;
- Le franchissement de l'écluse sera régulé par des feux tricolores.

4) Déviation du transit :

- Côté Ouest : de la rue du Gal Leclerc par la rue d'Oberhausbergen et la route de Wasselonne ;
- Côté Est : de la rue du Gal Leclerc côté Eckbolsheim par l'Avenue du Général de Gaulle, la rue de Wolfisheim, la rue de la Mairie, la rue des Seigneurs.

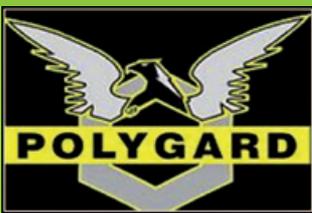
5) Les zones du chantier, mobiles ou non, devront être balisées et comporter à leurs extrémités une signalisation adéquate, visible de jour comme de nuit, de nature à éviter tout accident.

6) La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue pendant toute la durée des travaux par l'entreprise Jean Lefebvre Alsace, chargée des travaux.

7) Les services de gendarmerie et de police sont chargés pour chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

SURVEILLANCE ESTIVALE

*Surveillance,
gardiennage
et médiation
pendant
la période
estivale*



Du 1^{er} juillet au 31 août 2016, la commune fera, comme chaque année, l'objet d'une surveillance sous forme de plusieurs rondes nocturnes. La société POLYGARD assurera cette mission de médiation, et de surveillance des lieux publics. Vous pouvez également, lors de vos congés, signaler votre absence en mairie afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée (signalée par un avis de passage).

En cas d'urgence, en juillet/août uniquement, vous pouvez joindre le médiateur au
07 81 00 50 57.

À LA PAGE !

*Atelier
Informatique
"Wolfimedia"*

Début octobre l'atelier reprendra un cycle de vulgarisation de l'informatique. Une série (30€) de 10 séances, le mercredi soir, de 19 h 30 à 21 heures débutera en fonction du nombre d'inscrits. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie en remplissant un bulletin d'inscription au plus tôt car le groupe sera limité à 6 personnes.

LES NEWS N° 8 DES ÉTANGS DE LA WESTERMATT
*La pêche des enfants
du samedi 14 mai*

Le ciel faisait grise mine mais l'enthousiasme des enfants n'en a pas pâti. Avec courage et détermination les 59 jeunes des communes de Wolfisheim et d'Oberschaeffolsheim se sont relayés aux différents emplacements pour taquiner le poisson qui, lui aussi était d'humeur boudeuse.

Michel Zehnacker, Président, se réjouit de la grande participation à ce loisir en extérieur mené, alternativement dans chacun des deux villages, depuis une trentaine d'années qui "montre que les jeunes ne s'intéressent pas seulement aux jeux électroniques". Il espère également sensibiliser les enfants afin de venir renforcer les associations pour pérenniser les activités, faire connaître le monde de la pêche et maintenir un moment de convivialité au bord des étangs toutes générations confondues. Éric Amiet, maire de Wolfisheim, encourage les associations des deux villages à poursuivre leur action. Il souligne une organisation parfaite et le soutien de nombreux sponsors locaux qu'il remercie de participer à la vie de l'association permettant ainsi aux jeunes de découvrir, un loisir, des espèces et de participer plus largement au respect de l'environnement.

Se sont distingués :

- WITT Pauline** – Wolfisheim (1,135 kg)
- DE CHIRILO Lorenzo** – Wolfisheim (0,910 kg)
- LORENTZ Lucie** – Oberschaeffolsheim (0,940 kg)
- GUILLERMIC Mathieu** – Wolfisheim (0,895 kg)
- BECKER Celia** – Wolfisheim (0,890 kg)
- DE CHIRILO Lucas** – Wolfisheim (0,850 kg)
- ARNOLD Clara** – Wolfisheim (0,840 kg)
- WEISS Alyssa** – Wolfisheim (0,800 kg)
- MILOUDI Abdel Maleck** – Wolfisheim (0,620 kg)
- NATHAN Michel** - Wolfisheim (0,535 kg)
- ARNOLD Victor** – Wolfisheim (0,470 kg)
- GERDER Yann** - Wolfisheim (0,445 kg)
- SUDA Mehmet** – Wolfisheim (0,435 kg)
- ANTONI Romain** – Wolfisheim (0,415 kg)
- AMINE Dresse** - Wolfisheim (0,410 kg)





La maison de retraite “Au Fil de l’Eau” :

La maison de retraite “Au Fil de l’Eau” de Wolfisheim est un lieu de vie. À ce titre elle organise régulièrement des animations. En effet grâce à la volonté et à l’implication du personnel nous organisons chaque semaine, différentes activités.

Cette année à cause des attentats, le défilé de Carnaval a été annulé. Mais nous nous sommes déplacés avec les résidents, à l’école Germain Muller ainsi qu’à l’école maternelle en apportant des bonbons aux enfants.

Nous avons également organisé des ateliers cuisine comme ici la confection de tarte à la rhubarbe.

Du bricolage, avec la peinture de lapin de Pâques.

Il y a eu également des instants de musique avec M. Hummel et son accordéon ; ou avec l’école de musique de Wolfisheim qui est intervenue avec les jeunes musiciens pour faire profiter les résidents de leur passion. En 2017 deux récitals auront lieu, un en janvier et un concert de printemps.



Mais aussi des rencontres avec les enfants du RAM pour la chasse aux œufs. Celle – ci s’est déroulée à l’intérieur à cause du temps, mais cela n’a pas empêché les résidents et les enfants de passer un moment agréable.

En mai ce fut une crêpe party lors du repas du soir.

Le 9 juin nous avons piqué au Fort.

L’animation doit rester un moment important dans la vie de la maison, car elle apporte joie et bonne humeur.

Le 10 septembre nous fêterons également les 20 ans de la maison de retraite, se sera également un grand moment pour certains résidents qui y sont depuis l’ouverture.



Si vous souhaitez participer activement à la vie de la maison de retraite et au bien-être des résidents, nous apporter votre soutien ou votre participation, n’hésitez pas à nous contacter au 03 88 10 32 75 pour de plus amples renseignements !



LE CCAS A AUSSI UNE FONCTION FESTIVE ET D'ANIMATION

Les animations :

- La traditionnelle **fête de Noël** des personnes de plus de 70 ans, avec leurs conjoints même si ces derniers n'ont pas atteint cet âge. C'est toujours un moment très convivial où les membres du CCAS peuvent s'investir et dialoguer avec les participants,
- La **distribution des colis de Noël** aux personnes de plus de 80 ans en décembre, moment privilégié pour passer un peu de temps avec chacun d'entre eux.



- **Les sorties** toujours appréciées, pour nos aînés c'est l'occasion de s'évader du quotidien.

Le cycle culturel :

Tout au long de l'année nous organisons des **après-midi ou soirée spéciales "seniors"** et des **conférences**, qui connaissent un franc succès.

- Remise à niveau du code de la route, la suite de cet atelier est programmée pour 2017 ;
- Donation, placements, assurance vie, avec les conseils d'un notaire ;

- Des ateliers floraux pour apprendre à faire de jolies compositions ou un bouquet.



Et quelques projets pour l'année 2016/2017 :

- Une Conférence sur l'hypnose médicale pour permettre à tout individu de trouver des solutions rapides pour résoudre un problème et retrouver un mieux-être (sommeil, troubles divers, phobies, stress, deuil, douleurs...) ;
- Les aides et démarches pour les aidants ;
- Conférence de RESO 3 (Association humanitaire, d'entraide, sociale) à destination des enfants des personnes âgées pour les aider et les soutenir dans des situations difficiles à gérer ;
- Conférence de l'Automobile Club (le cerveau, la vue, les réactions et la route),
- Les thés dansants en partenariat avec la ville d'Eckbolsheim ;
- Différentes sorties, visite guidée du parlement européen et repas pris sur place, sortie en bateau mouche à Strasbourg et repas au Gurtlenhof.



SUPPRESSION DU PLATEAU SURELEVE AU DROIT DU CARREFOUR, *Rue du Moulin - rue de l'Église*

Ces travaux sont nécessaires pour des raisons techniques liées au passage des bus articulés des transports en commun et à la demande des riverains impactés par les nuisances des rebonds des essieux arrière de ces véhicules.

Durée des travaux :

2 semaines environ à partir du 16 août 2016.

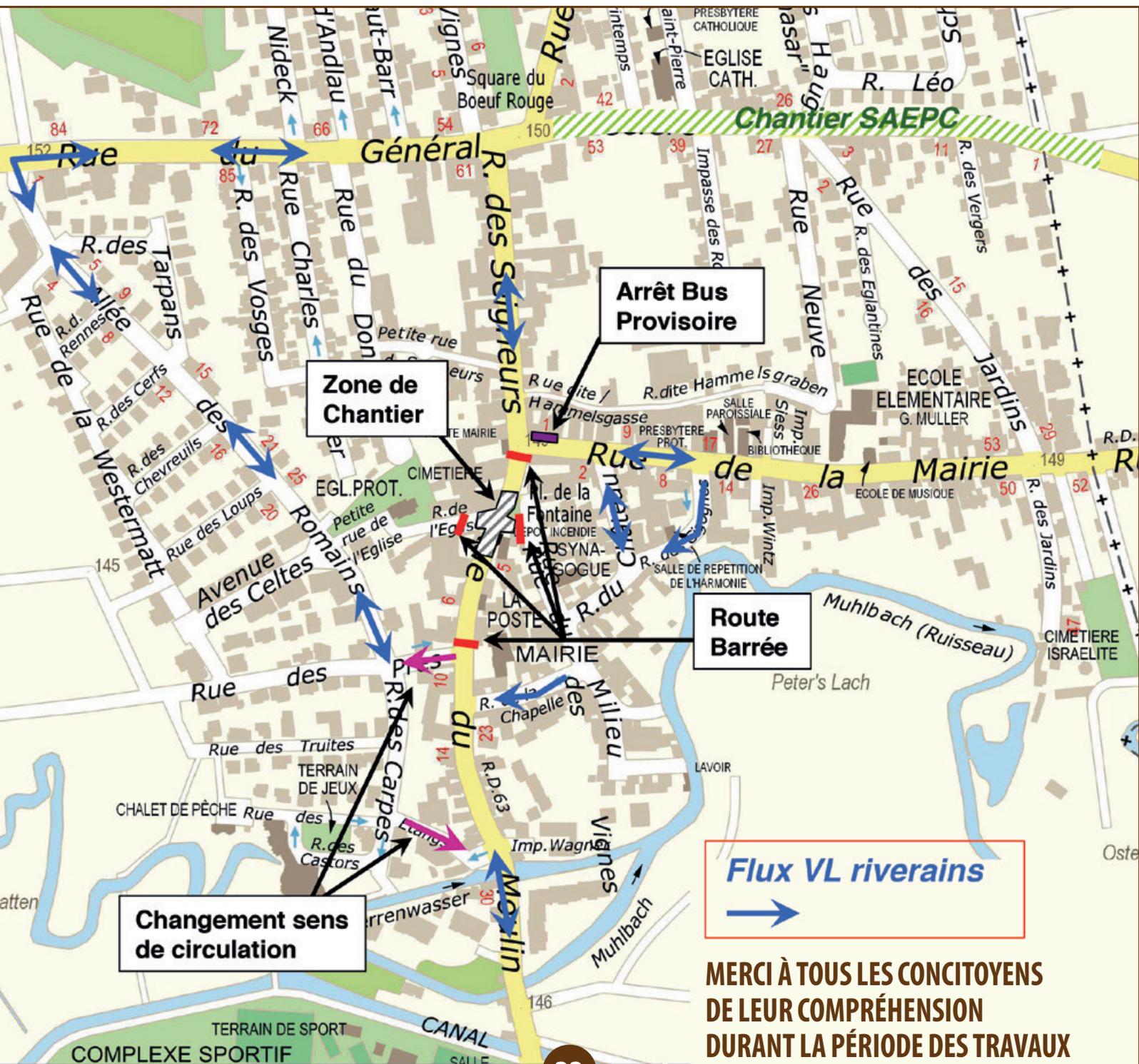
Ce chantier entrainera une fermeture du tronçon concerné.

La déviation se fera (cf. plan ci-dessous) :

- dans le sens Nord-Sud via l'allée des Romains – rue des Carpes – rue des Étangs (dont le sens de la circulation sera inversé).
- dans le sens Sud-Nord par la rue des Près (dont le sens de circulation sera inversé) et l'allée des Romains.

L'arrêt de bus sera déplacé temporairement rue de la Mairie car le terminus ne pourra être desservi pendant la durée des travaux

Les rampants des plateaux surélevés sortie Sud, rue du Moulin (vers Holtzheim), seront également repris sous le régime d'une circulation par demi-chaussée en alternat.



L'article L 2121-27-1 du code des collectivités territoriales dispose que : "dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur dudit conseil".

Le maire, en tant que directeur de la publication, n'est pas responsable du contenu de la tribune de l'opposition. Ses responsabilités ne sont donc pas engagées lors de ces tribunes.

Le dernier numéro de Wolfi info définit les grandes orientations défendues par le maire dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme.

Pour Wolfisheim, un des enjeux majeurs concerne la politique du logement. Or, depuis 2001 la commune de Wolfisheim n'a cessé d'accumuler un retard en matière d'habitat social avec pour conséquence une forte pénalité financière payée depuis plusieurs années (46 000 € pour l'année 2016) et un état de carence pendant trois ans avec mise sous tutelle de la commune par le préfet.

Pour autant, nous ne lisons pas dans le nouveau PLU une volonté de rattraper ce retard. L'objectif légal de la loi Alur (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) est cependant atteignable en augmentant le pourcentage minimum de construction de logements sociaux notamment dans les zones à urbaniser du Scheidweg au nord du Fort Kléber, le long du chemin rural à l'ouest du Fort Kléber et dans le secteur centre. Cela fait partie des solutions que nous, élus de la minorité, avons proposées. Une mixité sociale bien pensée ne nuit pas au cadre de vie des habitants de Wolfisheim et répond à un besoin grandissant en logements.

Par contre, nous nous opposons à la volonté du maire de permettre la construction de logements sur le terrain en triangle situé entre l'autoroute A 351 et le COW. Imaginez la qualité de vie !! ou sur une partie de l'ancien terrain de l'entreprise Lingenheld, au milieu de la zone artisanale qui devrait prioritairement accueillir de l'emploi. Ce terrain a d'ailleurs été acquis par le SDIS pour son développement.

La politique de l'habitat pour Wolfisheim est un enjeu majeur pour notre village. Il ne s'agit pas de construire, au hasard des terrains disponibles, un maximum de logements sociaux, mais bien d'avoir une vision stratégique de notre évolution. Depuis 2001 nous avons doublé notre offre en logements sociaux aidés, malgré les difficultés et les résistances. La construction de près de 50% de logements aidés sur la totalité des logements construits dans Wolfisheim n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés par le préfet dans le cadre des lois SRU et ALUR, sur la période triennale 2008 à 2010. Pour autant, malgré notre carence, le préfet n'a pas souhaité majorer pleinement notre pénalité, marquant ainsi notre bonne foi. Mieux, face à une nécessité de préemption pour la commune, la levée de la carence a été actée en avance.

Grâce au PLU communautaire d'autres opportunités s'offrent à nous. Nous souhaitons une urbanisation raisonnée et raisonnable. N'oublions pas l'impact d'une population supplémentaire, les conséquences ne doivent pas être oubliées (services publics, écoles en adéquation, trafic...). Les élus de l'opposition nous reprochent notre manque de volonté. Aurait-ils préféré comme l'indiquait un tract la construction de plus de 200 logements sociaux d'un seul tenant pour combler notre retard ? Pour preuve de notre volonté il suffira de se reporter à la partie habitat consacrée à Wolfisheim dans notre prochain document d'urbanisme. Nos propositions privilégiant le bien-être de tous, la mixité sociale raisonnée, ont reçu largement l'agrément de l'Eurométropole. L'opposition a exprimé son désaccord mais nous ne connaissons toujours pas leurs réelles propositions.

Pour le Scheidweg, une étude plus détaillée devra permettre de déterminer les axes d'aménagement et le seuil de densité, qui sera déjà plus important que nos anciens quartiers. Il ne s'agit pas de créer des lieux inesthétiques mais d'y inscrire la qualité de vie villageoise,

L'Eurométropole s'est déjà opposé au changement de destination de ce site vers de l'habitat. Pour nous, il s'agit là d'orientations inacceptables, car irréalistes et traduisant en réalité le manque de volonté politique du maire de répondre à ses obligations légales.

En ce qui concerne le centre de village (ancienne Gendarmerie), le PLU proposé par le maire ne crée pas les conditions propices au développement de services et de commerces dans une réelle mixité avec de l'habitation et avec l'intensité urbaine qui correspond à un cœur d'une commune vivante et attractive.

En dernier lieu, nous sommes opposés à la volonté d'imposer « si besoin un quota de logements sociaux aux programmes de plus de 2 logements ». Le seuil de 5 logements nous paraît plus acceptable pour les résidents actuels comme proposé lors de la commission urbanisme. S'agissant des déplacements, nous soutenons les projets structurants métropolitains dont la VLIO avec une plateforme multimodale la plus accessible pour les habitants de Wolfisheim et l'intermodalité avec le GCO. Nous regrettons toutefois la suppression de l'emplacement réservé qui aurait permis d'intégrer la piste cyclable des forts dans l'aménagement futur du chemin rural à l'arrière du Fort Kléber.

Bertrand Crozet, Laurence Lutz, Dominique Hilaire, Odile Matthieu

de l'insérer harmonieusement dans notre tissu urbain, et de respecter les lieux environnants. La parcelle d'entrée de ville près du COW, qui doit répondre aux exigences de la loi BARNIER, tiendra compte également de cette aspiration. La requalification du zonage que nous souhaitons permet d'abord de pouvoir étudier toutes les possibilités d'aménagement, de l'agricole à l'économique en passant par l'habitat. Le choix définitif de sa destination se fera après étude de toutes les hypothèses, en tenant compte de sa localisation et de ses contraintes.

Le programme pluriannuel sur la requalification de la rue du Général Leclerc apporte une pierre supplémentaire à notre travail en matière de politique de déplacement sur la commune. Voiries améliorées, contournement, cheminements doux supplémentaires sont autant d'axes étudiés afin de créer une dynamique de déplacement plus efficace. Nous aménagerons une piste cyclable le long de la rue d'Oberhausbergen jusqu'au rond point d'entrée du village pour continuer le maillage des cheminements doux. L'axe Est-Ouest se désengorge et devient plus agréable, la VLIO nous apportera le souffle nécessaire pour l'axe Nord-Sud. Nous souhaitons et demandons depuis plusieurs années une piste cyclable sécurisée vers Holtzheim. Nous maintenons le Hammelsgraben comme une voie non ouverte à la circulation. Nous créerons des venelles piétonnes pour relier les anciens et nouveaux quartiers.

Wolfisheim est notre village alsacien. Les traces du passé sont toujours présentes et se fondent dans un paysage "rurbain". Les géraniums fleurissent nos maisons, l'harmonie est préservée, le caractère bucolique se reflète dans la Bruche et le Muehlbach. Modernisation et passé se confrontent harmonieusement. Nous y travaillons.

Le groupe majoritaire

COURSE DU C.O.W. 4^e anniversaire

Les vaches sont de retour en 2016 !

Le 11 septembre prochain: notez dès à présent cette date dans vos agendas et entraînez-vous ! Si vous ne souhaitez pas courir mais que cet événement sportif vous interpelle, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles et aidez-nous dans cette belle organisation.

Grâce à votre aide l'an dernier, nous avons pu organiser la logistique de cette course.

Cette année encore nous vous sollicitons.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou le 06 70 08 19 05 si l'aventure vous a plu et vous tente à nouveau.



Amis photographes de Wolfisheim

Vous avez apprécié, sur le ban communal, un fait insolite, un spectacle, un moment à immortaliser et/ou une vue... que vous avez photographié ! Transmettez le fichier à la mairie à l'adresse suivante : m.wartel@wolfisheim.fr
La commission communication choisira chaque trimestre une photo qui paraîtra dans un prochain Wolfi Info en fonction de l'actualité. Les photos de bonne qualité (entre 1 et 2,5 Mo, au format jpg, .eps ou .raw) doivent être libres de droits.

Agenda

Juillet	Mer. 6	Fête de fin d'année des Stupsi à la maison de retraite (15h30)
	Mer. 13	Bal champêtre et feu d'artifice au CSC
Août	Mar. 16	Don du sang à la salle polyvalente
Septembre	Sam. 3	Faites du Sport au CSC
	Dim. 11	4 ^e édition de la course du COW à Wolfisheim et Oberschaeffolsheim
	Jeu. 15	Conférence sur l'hypnose médicale à la petite mairie
	Dim. 18	<ul style="list-style-type: none"> Journée du patrimoine au fort Kléber Journée portes ouvertes au Poney Club au fort Kléber Pêche à la truite aux étangs

Il est rappelé que ces dates sont des prévisions.
Merci de vous renseigner en Mairie pour toutes informations complémentaires. (Tél. 03 88 78 14 19).

Déchets

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères du lundi 15 août est reporté au mardi 16 août.

Juillet

Déchèterie mobile⁽¹⁾ : samedi 2 juillet

Déchèterie végétaux⁽²⁾ : vendredi 15 juillet

Août

Déchèterie mobile⁽¹⁾ : lun. 1^{er} août et mer. 31 août

Déchèterie végétaux⁽²⁾ : samedi 20 août

Septembre

Déchèterie végétaux⁽²⁾ : mercredi 14 septembre

(1) Déchèterie mobile sur le parking du centre sportif de 11h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi.

(2) Spécial végétaux sur le parking du centre sportif du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 17h.

Déchèterie fixe : rue de l'Abbé Lemire à Kœnigshoffen du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.

La collecte des encombrants

Collecte sur rendez-vous, contactez le : 03 88 43 62 95 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Si vous ne souhaitez pas conserver ou partager ce numéro, merci de penser à le recycler !



Attention

Wolfi Info N° 50

Adressez-nous votre demande avec fichiers Word (.doc) et photos en haute résolution (.jpg) avant le 12 septembre 2016 pour parution début octobre.

Les articles parvenus après cette date seront publiés dans le bulletin municipal.

À VOS STYLOS ET CLAVIERS
Un article, l'annonce d'un événement, un témoignage, une photo...
2 adresses : m.wartel@wolfisheim.fr
et / ou m.stoquert@wolfisheim.fr

